

n°39

Date de publication
28 novembre 2018

Date d'observation
27 novembre 2018

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Blé**
 - Des cicadelles et pucerons sont actuellement présents dans les parcelles de la région mais de façon assez peu abondante.
 - Interruption hivernale des observations.
- **Orge**
 - Faible pression de pucerons et cicadelles dans le réseau. Activité limace en hausse.
- **Triticale**
 - Les conditions climatiques restent fraîches. Dans ces conditions, les vols de cicadelles et pucerons sont très rares.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau

Ce bulletin fait état des observations sur 23 parcelles du réseau, 7 dans l'Allier (Bocage Bourbonnais, Forterre), 9 dans le Puy-de-Dôme (Limagne, Forez), 6 en Haute-Loire (Velay, Bassin du Puy) et 1 dans le Cantal (Bassin d'Aurillac).

Stades et état des cultures

La majeure partie des parcelles observées sont entre 1 et 3 feuilles et au maximum à 1 talle pour les semis d'altitude de début octobre.

Ravageurs

- **Cicadelles**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : des cicadelles ont été capturées dans 13 des 20 parcelles observées et disposant d'un piège, un peu partout dans la région, mais avec un nombre d'individus capturés faible, entre 1 et 7 cicadelles. Les conditions actuelles, fraîches et couvertes sont peu favorables à leur activité qui devrait rester dans les proportions très modérées que l'on connaît actuellement.



Observation et seuil de nuisibilité : comme pour tous les ravageurs potentiellement vecteurs de virus et qui ne font pas de dégâts directs, la notion de seuil de nuisibilité reste délicate. En cours de végétation, le seuil de nuisibilité est généralement autour de 30 captures/semaine sur plaque engluée ou bien une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés (accroissement de l'activité des cicadelles). Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle à différents endroits : si sur 5 points d'observation le passage de l'observateur fait sauter devant lui au moins 5 cicadelles pour chaque point, le seuil est atteint.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : la cicadelle *Psammotettix alienus*, insecte d'environ 3 mm, est vecteur du virus WDV de la maladie des pieds chétifs sur céréales à paille. Les symptômes sur les plantes ne sont visibles qu'à la reprise de la végétation avec un nanisme, parfois un tallage excessif et des feuilles avec stries jaunes (+ rouge). La nuisibilité est due à une perte de pieds (attaques précoces) ou une stérilité des épis (attaques tardives). C'est aux stades les plus précoces, dès la levée, que les blés sont les plus sensibles. Les facteurs de risques sont : températures chaudes, peu de précipitations, présence de repousses de céréales et d'adventices, proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte. Les dégâts sont fonction de la charge virulifère des individus. La lutte agronomique peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

- **Pucerons**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie

Une très faible présence de pucerons est signalée sur 3 parcelles du réseau, avec seulement 1% de plantes présentant au moins un puceron. Les conditions actuelles et prévues pour la semaine prochaine sont peu favorables à leur activité.



Observation et seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds de blé porteurs d'au moins 1 puceron ou la présence de pucerons quel que soit le nombre pendant plus d'une semaine. L'observation est délicate lors d'un temps couvert et froid. La pose de plaques engluées jaunes, ou de cuvettes jaunes, permet de suivre les activités de vol. Cependant, ces pièges attirent différentes espèces de pucerons qui ne s'installeront pas toutes sur les cultures et les captures peuvent varier selon l'emplacement ou le positionnement du piège. Seul un suivi régulier, avec un type de piège et un positionnement fixe, et une lecture attentive des captures peut permettre de caractériser la dynamique de vol et le risque annuel d'arrivée de pucerons ailés dans la parcelle (infection primaire).

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : les pucerons (*Rhopalosiphum padi* et autres espèces) sont vecteurs de virus BYDV de la JNO. Les symptômes sont visibles tardivement courant montaison, d'abord par un léger tassement (plantes chétives), puis à épisaison par la coloration de l'extrémité de la F1 en rouge ou jaune. La nuisibilité est liée à un dessèchement prématuré et un faible PMG. L'activité des pucerons (vols de dissémination, taux de reproduction et vitesse de développement des colonies) et la persistance de leur présence dans les parcelles sont fortement dépendantes de la température. La présence de repousses de céréales et d'adventices, la proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte sont des facteurs de risque. La lutte agronomique vis-à-vis de la JNO, peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. . Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

Données du réseau

Huit parcelles sur 12 déclarées dans le réseau ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période des 26 et 27 novembre.

Stades des cultures

De levée à début tallage.

Ravageurs

- **Cicadelles**

Sur les sept parcelles ayant fait l'objet d'une observation spécifique, trois font état de captures avec 1 à 2 individus piégés sur plaques engluées.

On rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée et que le risque de transmission de virose est important dès le stade levée de la culture.

- **Pucerons**

Sept parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Seule une parcelle signale 1% de pieds porteurs. Attention les conditions météorologiques de ce début de semaine n'étaient pas favorables à une bonne observation.

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Analyse de risque cicadelles et pucerons



La pression cicadelle reste faible et nous sommes maintenant sur la fin d'activité de ce ravageur. Pour les pucerons leurs présences ne sont que rarement signalées, mais les conditions météorologiques n'étaient pas propices à une bonne observation. Le temps humide de ces derniers jours n'est pas favorable à l'activité de ces ravageurs. La vigilance reste donc importante vis-à-vis des pucerons surtout en cas de redoux.

- **limaces**

Sur les cinq parcelles observées, deux signalent des dégâts de limaces, avec 8 à 20 % de pieds touchés. Rappelons que le risque existe jusqu'au tallage des céréales et est accru sur les parcelles motteuses, cas fréquent cette année.

Le retour des pluies est favorable à leur activité.



Il n'existe pas de seuil de nuisibilité, observations et piégeages restent les seuls moyens d'évaluer les populations et les risques de nuisibilité.

- **Mulots, campagnols, oiseaux, taupins, zabres et mouches**

Non signalés.

Triticale

Réseau triticale 2018 – 2019

Le réseau de surveillance en Auvergne comprend 5 parcelles au total, dont 3 parcelles en altitude sur le plateau du Puy. Les deux parcelles en plaine se situent dans l'Allier dans le Bocage Bourbonnais, à proximité de Moulins.

Stades des cultures

Levée en cours à début tallage pour les parcelles en altitude semées avant le 10 octobre.

- **Cicadelles et pucerons**

Le nombre de captures de cicadelles est très faible. Une seule cicadelle a été capturée en une semaine sur deux parcelles du plateau du Puy. Les pucerons n'ont été observés dans aucune parcelle du réseau d'observation.



Limaces, Mulots, Campagnols, Oiseaux, Taupins, Zabres et Mouches : une parcelle dans le Bocage Bourbonnais a subi quelques dégâts d'oiseaux assez limités.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

